



CLASSES EN LUTTE

Bulletin mensuel gratuit de la CNT
Éducation

Pour recevoir « Classes en lutte... »
gratuitement tous les mois par e-mail,
écrivez à l'adresse :
classesenlutte@cnt-f.org.

N'AUTRE ÉCOLE

Revue syndicale et pédagogique de la
CNT Éducation

Parution trimestrielle.
Informations, abonnements sur le site :
<http://www.cnt-f.org/nautreecole>



Fond de classe

Bulletin du Syndicat des Travailleuses.euses de l'Éducation CNT de Moselle
N°7 – février - 2014

SOMMAIRE

Loi Fioraso

Elections aux garages Renault

Expulsion de la CNT à Rennes

Le Cesame menacé d'expulsion

Création de la section CNT EPCC

Création d'une section syndicale à l'Établissement public de coopération culturelle Metz en scène

Dans la poursuite de sa logique d'implantation et de développement de l'anarcho-syndicalisme, le syndicat ETPICS 57 Nord Sud de la CNT se félicite de la création d'une section syndicale au sein de l'EPCC (établissement public de coopération culturelle Metz en scène).

Pour rappel, cette structure fonctionnant avec des subventions publiques, regroupe l'Arsenal, Les Trinitaires et la future Boîte à Musique. Il s'agit de la vitrine culturelle de la ville de Metz en général et de l'équipe municipale en place en particulier.

Si, au premier abord la vitrine est reluisante, il faut savoir que la réalité de sa gestion tout comme ses objectifs culturels, s'inscrivent dans la logique même des politiques libérales et antisociales du Parti socialiste.

Culture élitiste, précarité du personnel, illégalité de certains contrats, bas salaires, dégradation des conditions de travail, menaces sur les acquis sociaux, nomination des postes à responsabilités en fonction de la majorité municipale en place : les raisons de la colère sont nombreuses. Elles légitiment la volonté des salarié-e-s de construire un syndicalisme de lutte, émancipateur, d'action directe et autogestionnaire afin de riposter aux multiples attaques dont ils sont victimes.

Afin d'accompagner sa délégation à la négociation du protocole d'accord électoral et d'obtenir, dans un premier temps, l'égalité des droits entre personnels titulaires, intermittents ou vacataires, la CNT appelle à une première mobilisation le mardi 18 février devant l'Arsenal.



Non à la loi Fioraso !

Alors que les conséquences de la LRU et de la fusion se font durement sentir (gels de postes, suppression de filières, locaux dégradés...), la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) dite « Loi Fioraso » sera mise en application en septembre 2014.

Les conséquences directes de la loi Fioraso seront notamment un appauvrissement des formations avec des licences pluridisciplinaires "fourre-tout" ainsi que la diminution du contenu disciplinaire. En plus de supprimer les spécialités, la loi a dans l'objectif de diviser le nombre de licences par 10 ou 15. On forme ainsi des travailleur-euses interchangeables sans connaissances précises pour qui la capacité critique et de réflexion n'est pas le plus important.

Geneviève Fioraso n'a cessé de nous rappeler qu'elle veut faire contribuer l'université « à la croissance et à la compétitivité de l'économie ». Ainsi elle augmente par exemple le nombre de personnalités extérieures (patrons et politiciens) siégeant au CA, toujours plus nombreuses que les représentant-e-s des étudiant-e-s et du personnel BIATOSS. L'éducation et la connaissance ne doivent pas servir le profit mais être émancipatrices et accessibles à tou-te-s celles et ceux qui le souhaitent. Les patrons et les politiciens n'ont pas à diriger les universités, celles-ci doivent au contraire être gérées par celles et ceux qui y travaillent et y étudient. De plus, la présence de chefs d'entreprise au sein des instances décisionnaires des universités menace certains domaines d'étude et de recherche. En effet, alors que l'on supprime déjà certaines filières (philosophie à Metz) en conséquence de la création de l'université de Lorraine, qu'advient-il des filières pas ou peu « rentables » aux yeux de l'économie ?

Afin de mettre fin à cette série de contre-réforme et d'accéder enfin à une université émancipatrice gérée par celles et ceux qui la vivent, nous devons lutter, et pour lutter, il faut s'organiser !

**Assemblée générale étudiant-e-s et personnel-le-s
Rendez-vous mercredi 13 mars sur la fac du Saulcy**

Élections du personnel chez Autolo... c'est 100 % bénéf pour les Prolos !

Jeudi 28 novembre 2013, se tenait le second tour des élections concernant les institutions représentatives du personnel dans les garages Renault du groupe GGBA.

Cette élection concernait près de 180 salarié-e-s répartis au sein de deux collèges : 122 ouvrier-e-s/employé-e-s et 58 cadres. Elle fait suite au premier tour qui a vu la CNT gagner la représentativité à 100%. En effet, même si le quorum n'a pas été atteint, la représentativité se calculant sur le premier tour, la CNT l'emporte ! Lors du second tour, qui ne concernait que le premier collège, trois autres listes de candidatures libres étaient également en présence. La participation fut donc plus forte.

Première déception pour le patron, la CNT a maintenu son score du premier tour. Mieux, elle progresse en même temps que la participation. Elle obtient deux élus titulaires et deux suppléants. La CNT entre donc au comité d'entreprise du groupe et peut désigner un délégué syndical, qui sera son représentant syndical au CE.

Le chemin n'a pas été facile. Le patron n'a pas hésité à mettre, sur le site du Pont Rouge, le bureau de vote en face... de son bureau.

Les pressions pour ne pas aller voter au premier tour ont été constantes. Toutefois, les salarié-e-s ne s'y sont pas laissé-e-s prendre, surtout suite au premier tour où le patron a offert l'apéro à certains cadres et employé-e-s afin de se réjouir de ce qu'il a cru voir comme étant notre défaite. Il s'est lourdement trompé !

Cette élection voit donc la CNT être la seule organisation en mesure de signer des accords interprofessionnels mais également de s'y opposer dans la mesure où sa représentativité est de 100%. Dès la mise en place du nouveau CE, les élus de la CNT vont demander la mise en place du droit d'alerte de celui-ci aux fins d'une expertise comptable indépendante dans la mesure où le patron annonce une perte mensuelle de 800 000€, ce qui menace les emplois. Les retards sont importants, les attentes énormes... et le syndicat puissant !

CINE-DEBAT
Un film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat
Mercredi 19 février

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

*Les médias :
quatrième pouvoir
indépendant ou
chien de garde des
élites ?*

RDV à la CNT
5 place des charrons
à 18h
educ57@cnt-f.org

Contre la répression syndicale et politique à Rennes 2, luttons ! Relogement immédiat de la CNT-FAU !

Depuis le 6 janvier, la section CNT de Rennes 2 occupe son local dont elle est menacée d'expulsion. L'éviction de ce syndicat, qui défend à la fois les étudiant-e-s et personnels depuis plus de 15 ans sur le campus est un « choix politique assumé » selon les dires de la vice-présidente Catherine Loneux.

Cette expulsion prend pour prétexte la démolition de bâtiments pour la construction d'un « campus numérique » en Partenariat Public-Privé entre Rennes 2, Eiffage et Orange. Les entreprises du Cac40 s'installent sur l'université en devenant propriétaire de locaux avec la bénédiction du président Gombert tandis qu'on en éjecte un syndicat opposé à ces logiques capitalistes !

C'est donc dans le même temps la répression syndicale exercée par la présidence de Rennes 2 et l'arrivée de boîtes privées sur le campus qu'il faut combattre.

Le CESAME, menacé d'expulsion !

Le CESAME (Centre social autogéré de Metz), situé au 22 en Jurue, est un lieu de solidarité et de partage. Ouvert au tout venant, il propose des activités créatives et culturelles (projections, débats, groupes de discussion et de réflexion, infokiosque, bibliothèque libre, ateliers d'expression artistique, partage des savoirs...), ainsi que la possibilité de se restaurer, de se vêtir, de se loger gratuitement.

Malheureusement, le CESAME est menacé d'expulsion. En effet, la mairie de Metz vient de signifier à son encontre une ordonnance d'évacuation immédiate des lieux.

Ensemble, permettons à ce lieu de continuer à vivre ! Pour le soutenir, on peut signer la pétition disponible au CESAME.

Ce « Campus Numérique » se construit pour rendre la fac plus « attractive et compétitive », et renforcer la mise en concurrence des universités pour mieux les briser en les privatisant. C'est cette même logique qui pousse les universités Rennes 1 et Rennes 2 à fusionner, au détriment des étudiant-e-s et travailleur-euses. Suppressions de postes, de filières et instauration de pôles d'excellence au nom de la rentabilité : voilà ce qui nous attend.

Le nettoyage politique du campus qui touche la CNT par son expulsion mais aussi d'autres organisations n'arrive donc pas par hasard. Il ne faut pas se laisser les logiques patronales et anti-syndicales s'investir sur Rennes 2, ni ailleurs !

Contre la répression syndicale, pour le relogement immédiat de la CNT !

Contre les Partenariat Public-Privé et le remodelage du campus selon des logiques de marché !

Contre la casse des universités passant par leur fusion et leur mise en concurrence, qui s'inscrivent dans les logiques de la LRU et de la loi Fioraso !